



Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD.

Nous allons étudier, aujourd'hui, un point important dans la vie professionnelle de nos collègues : le mouvement. Sur ce point nous tenons à remercier le service de la DRHVE qui nous a communiqué les documents très en avance cette année, nous permettant un travail de préparation et de suivi qui devrait nous permettre de n'avoir que peu de modifications à faire aujourd'hui. Toutefois, un aspect reste pour nous peu satisfaisant, il s'agit du traitement du mouvement dans l'ASH. En effet, le travail de recensement des besoins de formation et des candidatures devrait être mené suffisamment en amont pour permettre l'information et la consultation des représentants des personnels. Aujourd'hui c'est dans l'urgence que nous allons travailler ce point. De plus, l'annexe de la circulaire concernant l'ASH ne se révèle pas encore suffisamment claire et précise sur les priorités applicables. Pour le SNUipp-FSU un travail préparatoire approfondi permettrait, de diminuer le sentiment de malaise que nous voyons augmenter d'année en année chez nos collègues. De façon générale, nous voyons aujourd'hui encore une hausse du nombre de collègues participants liée à une hausse du nombre de collègues contraints à participer par des fermetures, des restructurations, des fléchages ou des profilages... Cela crée des tensions et des inquiétudes importantes.

Autre point à l'ordre du jour, la liste d'aptitudes des institutrices et instituteurs demandant leur intégration dans le corps des professeurs des écoles. Hélas, une seule intégration possible pour quatre candidatures : ce n'est pas encore cette année que nous verrons l'extinction de ce corps permettant un rattrapage des pensions pour les collègues retraité-es encore vivant-es..

A l'ordre du jour encore les départs en congé de formation professionnelle. C'est un dispositif qui a une grande importance pour nombre de nos collègues, il permet à des collègues de préparer une réorientation professionnelle, à d'autres de renforcer leurs compétences ou d'en acquérir de nouvelles et même à certain-es de prendre une respiration, parfois salutaire, dans leur carrière...car hélas c'est quasiment la seule possibilité qui s'offre à eux. Là encore, le nombre de demandes est pour nous un indicateur non négligeable d'une fragilisation de nos collègues.

Car nous voyons, effectivement, nos collègues être de plus en plus fragiles et inquiets. Cette année aussi de nombreux points que nous traiterons en questions diverses sont des sujets de malaises et d'inquiétude dans la profession :

Les changements de rythmes de travail des écoles qui ne sont pas encore officiellement connus et qui de notre point de vue auraient pu être traités un peu plus tôt dans l'année. Nos collègues n'habitent plus au dessus des écoles et ont des enfants scolarisés dans leur commune de résidence, cela peut engendrer des situations difficiles...

La mise en place des « dédoublements » des CP qui engendrent des

problématiques de choix de poste, d'organisation pédagogique des écoles qui risquent d'aboutir à des malaises au sein même d'équipes qui jusque là fonctionnaient harmonieusement ;

Les incertitudes qui planent sur l'obtention des temps partiels sur autorisation qui, pour une partie des collègues permettent de lier charge professionnelle et vie familiale et pour d'autre d'envisager plus sereinement la fin d'une carrière qui s'allonge..

L'arbitrage sur le temps de travail des collègues chargé-es des remplacements rendu en leur défaveur qui apparaît comme vexatoire....

Les conférences sur le genre ou l'inclusion auxquelles nous sommes convié-es pour finalement en être écarté-es....

Et pour finir, hier, les préconisations de Monsieur Blanquer qui s'adresse à la presse avant de parler aux enseignants en laissant entendre que notre métier est du même ordre que le montage de meubles suédois...Avec le bon manuel et le bon outil on peut enseigner à tous les enfants.... aussi simple que ça notre métier....

Au SNUipp-FSU nous continuerons de nous battre pour une formation digne de ce nom, pour que nos collègues puissent être fier de leur métier, pour que ce métier qui est au cœur de notre société soit reconnu à sa juste valeur et pour que nos élèves puissent s'épanouir et s'émanciper dans une école qui ne soit pas réduite à des enjeux électoralistes.

Les délégués SNUipp-FSU 24 à la CAPD